

Inscription en Seconde Générale et Technologique

Demande d'affectation :

La **demande d'affectation** en Seconde générale et technologique (2^{nde} GT), est à **constituer** auprès de votre établissement d'origine.

La **procédure d'affectation** est informatisée. La famille saisira dans le logiciel d'affectation AFFELNET ses **vœux courant mai début juin** (information à vérifier auprès de votre établissement d'origine).

Demande de dérogation :

La **sectorisation** est disponible sur le site de la DSDEN 35, rubrique **Accueil DSDEN35**.

Si l'élève ne dépend pas du secteur de Bréquigny, la famille devra renseigner un imprimé de **demande de dérogation** (l'imprimé sera à **retirer auprès de votre établissement d'origine, courant mai**. L'établissement d'origine adressera lui-même la **demande de dérogation** à la **Direction des services départementaux d'Ille et Vilaine fin mai** (Date à confirmer auprès de votre établissement d'origine).

C'est le **directeur des services départementaux de l'éducation nationale** qui étudiera les demandes de dérogation.

Dans tous les cas, il est obligatoire de formuler un vœu d'affectation dans le lycée de secteur en dernière position, au cas où la demande de dérogation ne serait pas validée.

Résultats de l'affectation des Secondes :

C'est le **directeur des services départementaux de l'éducation nationale** qui validera l'affectation de l'élève lors d'une **Commission d'affectation le fin juin 2024**.

Les **résultats de l'affectation** seront publiés **fin juin début juillet** sur le service en ligne EDUCONNECT service en ligne inscription (SLI). Les familles devront être munies de leur identifiant et mot de passe.



Téléservice inscription

Juin inscription

Dossier d'inscription :

L'**inscription définitive** aura lieu **début juillet**. Le lycée Bréquigny enverra les notifications d'affectation aux familles fin juin début juillet. Selon un planning défini par le lycée, le dossier d'inscription « finale » sera déposé par la famille et l'élève au lycée Bréquigny, début juillet.

Les modalités seront précisées sur : <http://www.lycee-brequigny.fr> rubrique inscriptions.